

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 27 février 2017

Ordre du jour :

Appel

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption Procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016
3. Préavis municipal N° 01/2017 – Crédit pour la constitution du dossier d'appel d'offres aux entreprises totales pour la transformation du bâtiment de la voirie et la construction d'une salle villageoise
4. Communications du Bureau
5. Communications municipales
6. Divers et propositions individuelles

Le Président, M. Dominique Tavel, ouvre la séance à 20h précises en saluant les membres de la Municipalité, les Conseillères et Conseillers, la presse et le public. Il constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 52 membres du Conseil. Le quorum étant atteint, conformément à l'article 51 du Règlement du Conseil communal, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Se sont excusés pour cette occasion :

Mmes Amélie Gilliéron, Céline Pache, MM. Dominique Bolomey, Philippe Diserens, Giovanni Dietler, Yann Gyger, Fabien Maillefer,

Non-Excusé : M. Ramiro Rodriguez.

Mme Muriel Andrey et M. Jean-François Martin fonctionnent comme scrutateurs.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Dominique Tavel demande à l'assemblée s'il y a des commentaires concernant l'ordre du jour. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 5 décembre 2016

M. Dominique Tavel demande à l'assemblée s'il y a des observations concernant ce procès-verbal. M. Loïc Maillefer signale une erreur dans le prénom de M. Fabien Maillefer. Aucune autre remarque n'étant faite, le PV ainsi corrigé est adopté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

3. Préavis municipal N° 01/2017 – Crédit pour la constitution du dossier d'appel d'offres aux entreprises totales pour la transformation du bâtiment de la voirie et la construction d'une salle villageoise

M. Dominique Tavel passe la parole à M. Jean-Marc Landolt, Municipal responsable de ce préavis qui n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Dominique Tavel passe la parole à M. Christian Zünd, en l'absence de M. Philippe Diserens, pour la commission des finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Dominique Tavel passe la parole à M. Thierry Lambelet, Président de la commission d'objet, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Dominique Tavel ouvre le débat.

M. Samy Pache se réfère au complément du préavis, CFC 260, et s'étonne du montant peu élevé concernant l'ascenseur. M. Jean-Marc Landolt répond qu'en effet, le libellé n'est pas tout à fait correct. Il s'agit d'un monte-charge et non pas d'un véritable ascenseur.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lit les conclusions de ce préavis.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal N° 01/2017 et son complément,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier l'objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 540'000.00 pour la constitution du dossier d'appel d'offres aux entreprises totales pour la transformation du bâtiment de la voirie et la construction d'une salle villageoise.
- de prélever ce montant sur nos disponibilités.
- d'amortir cette somme par le compte N° 9282.000 Réserve générale.

4. Communications du Bureau

M. Dominique Tavel fait part des remerciements de la fondation Théodora a qui avaient été attribués les jetons de présence des séances du Conseil des 6 premiers mois de législature.

Votations :

Il annonce les résultats des votations du 12 février 2017 :

Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération :

Taux de participation : 58.16% - Résultats : 646 oui, 260 non.

FORTA :

Taux de participation : 58.09% - Résultats : 647 oui, 233 non.

RIE III :

Taux de participation : 57.90% - Résultats : 477 oui, 367 non.

LPPPL :

Taux de participation : 56.62% - Résultats : 414 oui, 450 non.

Concernant les votations cantonales du 30 avril prochain, il informe l'assemblée que le Bureau du Conseil recherche des Conseillers supplémentaires pour le dépouillement. Une liste d'inscriptions sera disponible à l'issue de la séance auprès de la secrétaire.

Sortie du Conseil 2017 :

Il demande à l'assemblée de retenir d'ores et déjà la date du 17 juin 2017 pour la sortie du Conseil communal.

Prochain Conseil communal :

M. Dominique Tavel annonce que la séance du Conseil communal prévue pour le 3 avril 2017, a été annulée, faute de dossier à traiter.

5. Communications municipales

M. Jean-Marc Landolt :

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préavis N° 11/2015

Crédit d'étude pour la transformation du bâtiment de la voirie et la construction d'une salle villageoise sur la parcelle N° 207

Dans sa séance du 07 décembre 2015, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité un crédit de Fr. 216'000.-- en vue de de réaliser l'étude mentionnée en référence.

Le décompte final est défini comme suit :

	Préavis 11/2015	Coût effectif
Architecte	140'000.00	145'484.30
Géomètre	10'000.00	5'635.00
Ingénieur civil (contrôle statique)	10'000.00	15'879.65
Ingénieur CVSE (calcul thermique)	10'000.00	2'222.25
Expertise amiante	10'000.00	12'000.00
Réserve pour divers et imprévus	20'000.00	18'072.20
Total HT	200'000.00	199'293.40
TVA 8 %	16'000.00	15'943.45
Montant total TTC	216'000.00	215'236.85

Ligne de bus MBC 705.

Depuis l'ouverture de deux résidences pour étudiants sur notre commune, la fréquentation de la ligne 705 entre l'arrêt « Chocolatière » et l'EPFL a rapidement et fortement augmenté. La croissance moyenne les jours de semaine en période académique est de 26 % entre 2015 et 2016. Le matin, la demande se concentre principalement sur la course partant à 07h35 de l'arrêt précité et arrivant à 07h45 à l'EPFL.

Malgré le doublage de cette course depuis janvier 2016, elle connaît à nouveau, comme cela a été évoqué lors du dernier Conseil, des problèmes récurrents de saturation. Force est de constater que l'offre actuellement en place ne permet plus de répondre de manière satisfaisante à la croissance rapide de la demande des clients sur ce tronçon de la ligne 705.

Les MBC ont procédé ces dernières semaines à des analyses et des observations de terrain approfondies, qui les ont amenés à la conclusion qu'il n'est pas possible de renforcer de nouveau cette course avec les moyens actuels. De plus, les MBC ne disposent plus, à ce jour, de véhicules de réserve disponibles pour assurer des prestations supplémentaires à cette heure de très forte affluence sur l'ensemble du réseau des bus de la région morgienne.

Toutefois, la direction des MBC nous informe qu'au 15 mars de cette année, la politique de gestion de leur flotte de véhicules prévoit la mise au rebut d'un autobus qu'elle nous propose de retarder, afin de l'engager en renfort sur la ligne 705 à un horaire proche de la course saturée. Ce renfort nécessiterait en outre l'engagement d'un chauffeur supplémentaire.

Le coût de cette mesure provisoire, qui serait mise en place en période universitaire et jusqu'au prochain changement d'horaire de décembre 2017, est estimé à environ Fr. 20'000.-- en ne prenant en compte que les coûts directs de la course de renfort quotidienne, le coût complet de la mesure étant estimé à environ Fr. 60'000.--. A relever que les MBC sont disposés à prendre ces surcoûts à leur charge pour l'année 2017.

D'autre part, dans le cadre du projet « Réseau MBC 2018 », il sera prochainement proposé des mesures de développement de l'offre sur le réseau urbain de Morges et environs, notamment pour le prochain changement d'horaire de décembre 2017.

Concernant la ligne 705, ces nouvelles propositions viseront à renforcer la capacité de la ligne entre Echandens et l'EPFL aux heures de pointe du matin ainsi qu'à accroître les fréquences de passage en semaine sur le reste de la journée.

De plus, le recours à des autobus articulés, plus capacitaires, sur la ligne 701 entre Morges et La Bourdonnette, devrait permettre d'en utiliser un le matin sur la ligne 705 pour augmenter les capacités de manière très ciblée, notamment entre Echandens et l'EPFL.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

M. Eric Maillefer

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Remplacement du tracteur Kubota 36 CV de 2006

Le petit tracteur Kubota utilisé par la voirie, datant de 2006 montrait des signes importants d'usure et de fatigue. Dans le cadre du budget 2017, la Municipalité a procédé à un appel d'offres auprès de quatre entreprises, représentant les marques suivantes : John Deere, Iseki, Massey Ferguson et Kubota. Finalement, c'est la marque Kubota qui a remporté le marché, avec un tracteur de 40 CV, toutes options, valant Fr. 52'000.-- prix catalogue et une fois déduits les rabais et la reprise de l'ancien tracteur, offert à Fr. 32'000.--.

Forêts

- Le propriétaire de la parcelle 489, voisine de la déchèterie, a décidé de la vendre à la commune, aux conditions qui lui avaient été proposées en 2014, soit Fr. 2.--/m². Cette parcelle est d'une surface de 5'618 m².
- Le traditionnel martelage a eu lieu le 19 janvier dernier en présence du garde forestier, du personnel de voirie et de votre serviteur. Il a été marqué plus de 190 m³ de bois, principalement dans la partie basse du bois de la Côte. Près de la moitié de ce volume sera destiné à la vente de bois de feu par la Commune.
- D'entente avec le garde forestier, il sera procédé à une nouvelle plantation de mélèzes sur la parcelle N° 496 juste au-dessus du refuge.

Terrain de football des Pâquerettes

Suite à l'appel d'offres lancé auprès de 3 entreprises, il a été adjudgé à l'entreprise Terrasport la fourniture et l'installation d'une tondeuse robot de marque Ambrogio L400, pour un prix de Fr. 19'732.--. Cette tondeuse automatique est destinée à l'entretien du terrain de football et des alentours, soit une surface de 11'000 m².

Parc du Château

- Remplacement de la citerne de récupération d'eau de pluie : L'ancienne citerne, trop petite et ensablée a été remplacée par un nouveau réservoir de 16'000 litres. En même temps, il a été procédé à l'assainissement de l'installation électrique de commande de la pompe d'arrosage et de l'éclairage. La fourniture de la citerne a été adjudgée à l'entreprise Mécano Aquatechnique et les travaux électriques ont été confiés à l'entreprise Philsam. Montant total des travaux : Fr. 20'719.35.
- Arrachage des haies de buis : Malheureusement les attaques successives de la pyrale du buis ont eu raison des haies déjà anciennes, ceci malgré les traitements adéquats. Il a été décidé d'arracher ces buis malades et de les remplacer par des

plantations d'ifs dans la partie basse du parc et par des thuyas dans la partie haute, ceci pour un montant de Fr. 2'804.40.

- *Remplacement d'un arbre majeur : Dans la partie haute du parc du château un Gledistia triacanthos, plus connu sous le nom de « févier d'Amérique », de près de 22 m de haut, s'est brisé sous le poids des ans. Afin d'éviter tout accident, la Municipalité a décidé de faire abattre cet arbre et de le remplacer par un jeune chêne.*

Stand de tir

Suite à l'appel d'offres pour l'assainissement et la réfection des terrasses, le travail a été adjugé à l'entreprise Mille & Un Jardins, pour le prix de Fr. 81'909.70 TTC.

Ce montant sera entièrement pris sur le fonds de réserve de l'ASE, alimenté par les 9 communes partenaires.

Collecte des déchets porte à porte & déchèterie

La Municipalité a lancé deux appels d'offres pour la collecte et l'élimination des déchets.

Le premier pour la collecte des déchets porte à porte, à savoir pour les ordures ménagères, les déchets compostables, le papier et le carton, ainsi que le verre.

Le second pour la gestion de l'ensemble des bennes à la déchèterie et au centre du village et le transport à Valorsa.

Le premier marché a été adjugé à l'entreprise Henry Transports et le second à SRS Recycling, ceci pour une durée de trois ans.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Mme Katharina Zurn :

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Eglise – assèchement

Le système électrophysique installé en été 2016 fonctionne correctement. En effet, une deuxième analyse à mi-février a montré que les murs de l'église sèchent peu à peu.

Pharmacie

Afin de palier au froid dans la Pharmacie et de permettre aux collaborateurs de travailler dans des conditions convenables, la Municipalité a décidé d'installer un radiateur supplémentaire dans ses locaux.

Coût des travaux : Fr. 7'780.-- TTC.

Extension du cabinet médical

Les travaux d'agrandissement du cabinet médical sont terminés et la Doctoresse Aline Blanc a pu s'installer dans son nouveau bureau en janvier 2017.

Collège du Chaney

Afin de respecter les normes de sécurité en cas d'incendie, la Municipalité a amélioré le système d'alarme, mis le Wifi dans tout le collège et va installer une nouvelle mise en passe des portes du collège. Coût estimé des travaux : Fr. 34'000.-- TTC.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Mme Irène Caron :

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

Numéros de téléphone de l'administration communale

Afin de décharger l'ensemble du bureau de l'administration communale et de fournir une meilleure réponse aux demandes qui lui sont adressées par téléphone, une nouvelle centrale a été installée. Celle-ci permet de joindre directement le service ou la personne concernée. Les nouveaux numéros sont indiqués sur le site de la Commune.

*Secrétaire municipal – M. Ceppi - 021 701 30 56 (inchangé)
Administration – M. Hafner – 021 701 15 25 (inchangé)
Contrôle des habitants – Mlle Ionescu – 021 701 06 38 (inchangé)
Bourse – Mme Comte – 021 701 11 14 (nouveau)
Impôts – Mme Paratore – 021 701 48 56 (nouveau)
Sécurité publique – M. Steinmann – 021 701 11 13 (nouveau)*

Fin de la formation de Mme Comte, boursière

Depuis 2015, notre boursière a suivi une formation sur deux ans, dispensée par AvenirFormation, en vue de l'obtention du diplôme de cadre en administration communale. Nous sommes heureux d'annoncer que Mme Comte a brillamment terminé cette formation. Elle est maintenant diplômée, et la Municipalité lui réitère ses sincères félicitations.

Fêtes au Château

Les prochaines Fêtes au Château approchent, comme tous les 3 ans, et les membres de l'Union des Sociétés Locales y travaillent déjà avec enthousiasme. Elles se dérouleront les vendredi et samedi 18 et 19 août, et peuvent être repoussées au vendredi et samedi 25 et 26 août en cas de météo défavorable. Cette année, le spectacle pour enfants du samedi soir s'intitule "Pierre et le Loup" et sera donné par Cavalpatte Productions, M. Benjamin Cuhe. Pour les adultes, une pièce de théâtre sera jouée les deux soirs dans la cour du Château par des comédiens du village et des alentours, qui vous interpréteront : "Des vacances merveilleuses", une pièce de Mme Stéphane Mösching.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux lors des diverses activités qui ponctueront nos traditionnelles Fêtes et remercions d'ores et déjà tous les bénévoles qui s'engagent pour offrir ces deux jours de festivités à notre population.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

M. Jerome de Benedictis :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

SI Lausanne – Qualité de l'eau potable

Comme chaque année, le Service de l'Eau des SI Lausanne nous a communiqué les informations détaillées sur la qualité de l'eau à Echandens. Les analyses montrent que l'eau du robinet est d'excellente qualité dans notre village et peut être consommée sans restriction.

Chantier des Atribus et de la Zone 30 à la Rue du Château

La réouverture de ce chantier s'est effectuée aujourd'hui et la fin des travaux est prévue pour début avril si les conditions météorologiques sont clémentes. La pose du revêtement définitif interviendra quant à elle dans le courant de l'été. Tout est mis en œuvre afin de légaliser la zone 30 dans les meilleurs délais afin de sécuriser les carrefours ayant déjà subi des modifications.

Eclairage Public place du Saugey

La Municipalité a décidé de remplacer l'éclairage public illuminant la terrasse de l'Auberge Communale. Le nouvel éclairage sera dorénavant contrôlé directement depuis l'intérieur du bâtiment. Un éclairage secondaire sera également ajouté sous le balcon donnant sur la terrasse. La technologie LED a été privilégiée pour le choix des nouveaux luminaires. Montant estimé des fournitures et des travaux d'électricité et de génie civil : Fr. 15'000.--.

Trottoir route d'Ecublens (arrêt de bus de la Chocolatière)

La Municipalité a décidé de prolonger le trottoir à l'Est de l'arrêt de bus de la Chocolatière jusqu'au droit de l'escalier menant aux bâtiments des Terrasses des Jordils (résidences étudiantes). Ces travaux permettront de sécuriser ce cheminement piétonnier et éviter le parking sauvage à cet endroit. Coût total des travaux : Fr. 5'500.--.

Véhicule Mobility à Echandens

Nous avons reçu la facture concernant la participation au chiffre d'affaires du véhicule Mobility à Echandens, selon l'accord passé avec la société du même nom. Cette dernière se monte à Fr. 1'867.65, montant qui est au-delà de nos espérances sachant que le montant total qui aurait pu nous être imputé au prorata sur 2016 est de Fr. 7'498.--. Nous devons donc nous acquitter de 25 % du montant annoncé.

6. Divers et propositions individuelles

M. Youri Borboën signale que la date proposée pour la sortie du Conseil communal semble coïncider avec la « Balade gourmande » organisée par la Jeunesse d'Echandens. Mme Delphine Zurn répond que cette balade aura lieu en septembre 2017. (Ndlr. La remarque de M. Youri Borboën est basée sur le calendrier des manifestations 2016-2017 imprimé sur la dernière page du Journal d'Echandens, Numéro 36).

M. Pierre Etter revient sur la motion déposée en 2013 par le Conseil communal pour la démolition de la ferme insalubre en face du Château. Il rappelle que suite à l'opposition de la section vaudoise de Patrimoine Suisse, la Municipalité a retiré le dossier de démolition. La Municipalité a communiqué lors de la dernière séance du Conseil communal en décembre 2016, que ce dossier ne sera pas rouvert avant qu'elle n'ait étudié une solution pouvant

répondre aux exigences des services d'Etat. M. Pierre Etter aimerait connaître les exigences exactes des services d'Etat : Existerait-il un rapport ? S'agit-il uniquement de la façade donnant sur le château ? Est-ce que des compromis pourraient être trouvés en travaillant de pair avec Patrimoine Suisse pour la construction de logements avec partenariat Commune/Investisseurs institutionnels avec rôle social actif de mixité (personnes âgées, familles, enfants du village, etc.)?

Avec le souci d'améliorer la qualité urbanistique et sécuritaire du cœur d'Echandens, il aimerait que la Municipalité apporte des précisions concernant cette affaire.

Mme Irène Caron confirme que tant qu'il n'y a pas de projet concret, la Municipalité ne rouvrira pas ce dossier.


M. Christian Zünd attire l'attention de l'assemblée sur le fait que le le Groupe d'animation du Caveau rencontre de grandes difficulté à trouver des nouveaux bénévoles pour remplacer ceux qui quittent le Groupe. Sans l'arrivée de nouveaux bénévoles, le nombre de spectacles par saison passera de 7-8 spectacles actuellement à 3 seulement pour la saison 2017-2018. Il recommande aux membres du Conseil de faire passer le mot, afin d'éviter cela. Il reste à disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

M. Youri Borboën demande à ce que la liste des suppléants élus au Conseil communal soit publiée sur le site internet de la Commune. Cela sera fait.

M. Jacques Perrinjaquet demande si la date du dernier Conseil communal est déjà connue, vu que la séance prévue le 3 avril a été annulée. M. Dominique Tavel annonce la date du 26 juin 2017.

Plus personne ne demandant la parole, le président clôt la séance vers 20h45.

Le Président :


Dominique Tavel



La Secrétaire :


Thérèse Maillefer